



Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 7 février 2020

N°1996

Les réserves officielles de change

En conformité avec la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI, telle qu'appliquée au sein du Système Européen de Banques Centrales, les avoirs mensuels de réserves et les disponibilités en devises sont depuis mai 2000 valorisés en euros sur la base des cours de change de fin de mois.

Les réserves officielles de change de l'Etat s'élèvent à la fin du mois de janvier 2020 à 182 471 M€ (201 668 M\$) contre 175 209 M€ (196 829 M\$) à la fin du mois de décembre 2019, soit une augmentation de 7 262 M€, qui intègre, comme indiqué ci-dessus, l'incidence des modalités de valorisation aux cours de change de fin de mois.

Les réserves de l'Etat se répartissent comme suit :

Réserves en or	112 062 M€
Réserves en devises	54 162 M€
Créances sur le FMI	15 069 M€
Autres avoirs de réserve	1 178 M€

1/ **Les réserves en or** ont augmenté de 6 009 M€.

2/ **Les réserves en devises** ont augmenté de 1 079 M€.

3/ **Les créances sur le Fonds Monétaire International** ont augmenté de 187 M€:

- la position de réserve au FMI a augmenté de 50 M€ ;

- les avoirs en DTS ont augmenté de 137 M€.

4/ **Les autres avoirs de réserve** ont diminué de 13 M€.